

Mercredi 23 février 2022

Conseil communautaire

LES POINTS ESSENTIELS

Le Conseil communautaire de l'Agglomération du Pays de Gex s'est déroulé mercredi 23 février, 15 points ont été mis au vote des élus.

L'examen des délibérations a été précédé d'une rencontre avec la directrice générale du CERN, Madame Fabiola Gianotti, accompagnée du directeur des finances et des ressources humaines de l'organisation, Raphaël Bello ainsi que de la directrice des relations internationales, Charlotte Warakaulle. Le bilan annuel du Conseil de développement (CODEV) a pu également être présenté par ses délégués.

Rencontre avec Fabiola Gianotti - directrice du CERN.

Les membres du conseil communautaire ont eu l'opportunité d'échanger avec Fabiola Gianotti, directrice du CERN et ses équipes.

Le Président, Patrice Dunand, a pu préciser la fierté et l'opportunité pour le Pays de Gex de pouvoir accueillir sur son sol le premier centre mondial de recherche en physique fondamentale.

Avec « un enthousiasme vigilant », le Président a rappelé l'intérêt que représente une telle locomotive scientifique, éducative et économique pour le Pays de Gex tout en précisant que l'ensemble des projets impactant pour le territoire, tant sur la limitation des nuisances sonores des sites existants, que sur le futur projet LCC (futur collisionneur) actuellement en étude de faisabilité faisaient l'objet d'un étroit travail de coopération afin de respecter les attentes des gessiens, tout en encourageant la réalisation d'un tel projet. Des études d'impacts, des mesures environnementales seront menées.

Des exemples de coopérations fructueuses ont été donnés, comme celui de la création d'un réseau de chaleur urbain sur Ferney Voltaire porté par Pays de Gex agglo.

Le futur Portail de la Science a été présenté comme un projet phare en matière de retombées positives pour le Pays de Gex tant il permettra un nouvel élan en matière de tourisme scientifique mais également de partenariat en matière d'éducation pour les jeunes gessiens et le grand public. Des cycles de formations, d'ateliers et de sensibilisation aux métiers scientifiques – notamment pour les jeunes filles gessiennes – seront proposés. Ce projet sera « *une élément d'attractivité fort* » du territoire selon Raphael Bello.

Après une présentation des projets en cours et à venir, de riches échanges ont eu lieu avec les élus gessiens. La contribution locale du CERN et son apport au territoire ont été

400 millions d'euros de retombées économiques positives pour la région.

Ce sont aussi des partenariats importants qui sont menés dans le domaine de l'innovation et de l'économie grâce à un incubateur d'entreprises et une pépinière gérés par Pays de Gex agglomération et qui rend possible le développement d'entreprises nouvelles exploitations des technologies émanant du CERN.

Le bilan du Conseil de développement.

Le CODEV, conseil institué par Pays de Gex agglo en 2020 est composé de 28 citoyens bénévoles qui ont pour rôle d'accompagner les élus afin d'enrichir la réflexion sur les compétences gérées par l'agglomération du Pays de Gex. Le conseil a été renouvelé partiellement en janvier 2022, 17 nouveaux membres ont été intégrés, dont les candidatures anonymisées ont été étudiées par une commission composée d'élus communautaires.

Le conseil de développement a présenté son bilan de l'année 2021 avec les activités et avis rendus. Trois grands axes majeurs ont été abordés dans les domaines des transports, du social et de l'environnement. Notamment l'amélioration des transports à mobilité douce dans le Pays de Gex. Concernant le domaine du social, le CODEV a transmis à Pays de Gex agglo un document regroupant les axes d'améliorations pour un meilleur accès à l'information, en rapport avec toutes les actions sociales mises en place dans le Pays de Gex. (Accès au droit, handicap, petite enfance...). En matière d'environnement, des membres du CODEV participent ponctuellement aux réunions organisées par l'agglomération du Pays de Gex sur les actions environnementales.

Demande de subvention dans le cadre du plan Avenir Montagne : Réhabilitation du chalet du Mont-Rond.

Pays de Gex agglo poursuit les aménagements touristiques prévus dans le plan global d'aménagement du site de la Faucille. L'agglomération du Pays de Gex a entamé depuis de nombreuses années une politique de redynamisation du Col de la Faucille – station des Monts-Jura.

Une première demande de subvention a été votée par les élus afin de solliciter un financement dans le cadre du plan avenir montagne pour la réfection du Chalet du Mont-Rond. De par son emplacement au sommet de la station, il bénéficie d'une vue remarquable à la fois sur la station, les montagnes du Jura, le bassin lémanique, les Alpes et le Mont-Blanc. Il fait donc parti des points d'attrait majeurs de la station.

Les travaux qui devront débuter en 2022 pour une échéance en 2023 comprendront :

- Une rénovation des locaux qualitative complète en mettant un accent particulier sur les volets thermiques des travaux.
- Une réorganisation des espaces pour améliorer la fonctionnalité des lieux, renforcer les sanitaires en améliorant leur accessibilité et de faciliter la circulation intérieure.

Votée à la quasi-unanimité une demande de subventionnement pour une nouvelle tranche de subvention des aménagements du col de la Faucille prévu dans le programme d'aménagement a permis un échange constructif avec les élus gessiens.

La finalisation des aménagements du col de la Faucille, comprenant une nouvelle remontée sous forme d'un tapis au sol pour permettre aux enfants et à leurs parents d'accéder plus facilement au jardin d'enfants et aux écoles de ski, et de nouvelles activités complémentaires pour les jeunes publics, se fait dans la suite d'un projet global.

Ce sont plus de 2 millions d'euros d'investissements qui sont ainsi destinés à une fluidification des déplacements piétons sur site, à proximité des écoles de ski, en période, notamment de vacances et de week-end. Cet important effort connaît la particularité – rare aujourd'hui – d'être soutenu à plus de 80% par de nombreux partenaires financiers.

La maire de Mijoux récemment élue n'a pas souhaité voter cette demande de subventionnement pour symboliser les réserves des nouveaux élus mijolands sur ce projet qui avait été étudié lors de 8 commissions intercommunales, validé les précédentes municipalités de Mijoux et par le conseil communautaire.

Le Président Dunand a rappelé que la continuité de projets validés et financés collectivement, et qui répondent à un besoin exprimé par les Gessiens, ne pouvait souffrir d'abandon alors que la collectivité a déjà mené de nombreuses études pour une valeur de plus de 250 000€.

« Nous sommes tenus par le respect des engagements pris collectivement, par des sommes que nous avons débloquées ensemble, pour un projet présenté et attendu par les gessiens. Nous devons finaliser cet aménagement, également par fiabilité vis-à-vis de nos partenaires financeurs qui supportent la majeure partie de l'investissement ». Patrice Dunand

Le Président a rappelé également que, conformément à sa ligne directrice à la tête de l'Agglomération, tous les projets futurs ou en construction, seront concertés avec les communes et dans le respect des élus municipaux. Les projets déjà avancées seront également travaillés voire amendés lorsque c'est possible. De nombreuses réunions de travail sont actuellement menées avec la Mairie de Mijoux pour penser les aménagements futurs.

Au-delà de ce débat, c'est la finalisation des aménagements visant à valoriser le col de la Faucille qui sera entrevue après de nombreuses années de projets successifs.

Approbation du projet de Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2021-2026)

Au-delà de son action en cours visant à améliorer la gestion des déchets, la communauté d'agglomération du Pays de Gex met en œuvre des solutions visant à agir en amont, via la réduction de la quantité produite par les Gessiens.

Pour cela la collectivité met en place diverse actions de prévention des déchets, dont actuellement, des ateliers de compostage et de lombricompostage proposés aux Gessiens ainsi que la mise à disposition du matériel nécessaire gratuitement.

Pour prévoir un panel d'actions et de sensibilisations, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est construit avec un ensemble de partenaires dont de nombreuses associations représentatives et engagées dans le domaine environnemental.

Les élus gessiens ont donc validé à l'unanimité le projet de ce qui sera la future feuille de route en matière de réduction de la quantité de déchets produits sur le territoire.

Ce projet prévoit 6 grands axes de travail qui se déclineront en actions concrètes :

- consommer mieux,
- réduire et valoriser les biodéchets,
- promouvoir les réemplois,
- accentuer la réutilisation et la réparation,
- mobiliser les acteurs économiques,
- devenir une collectivité éco-exemplaire,
- renforcer la communication sur la prévention et le tri.

Ces actions devraient permettre d'atteindre des objectifs que les élus ont souhaités particulièrement ambitieux en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés.

Vous souhaitez des informations, interviews ?

Merci de vous adresser au service Direction de la communication

communication@paysdegexagglo.fr

04 50 42 65 02